

déjà dit: aussi longtemps que les négociations se poursuivront avec le gouvernement de la province productrice, nous continuerons de transmettre les hausses inévitables que prévoit la formule. Aussi, rien n'a changé, sauf que nous avons dit clairement aux compagnies en cause qu'à l'avenir nous ne tiendrons pas compte du prix international ou des prix fixés par l'OPEP, lequel n'est au fond, les députés le savent, qu'un cartel international.

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): J'ai une brève question supplémentaire à poser. En guise de préambule, je demanderais au ministre, si sa citation était bien tirée d'un document officiel et non d'une coupure de journal, de respecter le Règlement de la Chambre et de déposer le document en question.

Ma question porte sur la prétendue consultation avec les gouvernements des provinces productrices. Le ministre confirmerait-il que ce que le premier ministre et lui-même ont appelé l'autre jour une consultation se résumait en fait à une conversation téléphonique au cours de laquelle ils ont donné des conseils au ministre de l'Énergie de l'Alberta et ce, à peine une heure avant que la décision, qui avait d'ailleurs déjà été prise, ne fût communiquée à la presse?

M. Lalonde: Tout d'abord, si cela intéresse le chef de l'opposition, je suis bien disposé à déposer un exemplaire du *Globe and Mail* du 17 avril dans lequel on publie cette déclaration. Je suis certain que le chef de l'opposition a pleinement confiance dans ce journal.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, je signale au chef de l'opposition que le ministre de l'Énergie de l'Alberta et moi-même avons eu un long échange de vues le 17 mars et que je lui ai téléphoné le 26 mars, je crois, soit deux jours avant l'annonce de la décision, laquelle a été faite le 28 mars, si je me souviens bien.

* * *

LES FINANCES

L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION—LES RÉPERCUSSIONS DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Je vous remercie, madame le Président. Ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur l'indice des prix à la consommation que Statistique Canada a fait connaître ce matin et qui indique que le prix des produits de base comme l'huile à chauffage a augmenté de 19.5 p. 100 et celui des produits laitiers de 14.5 p. 100 depuis un an.

Le ministre peut-il nous dire s'il est toujours d'avis que le meilleur moyen de combattre l'inflation est de permettre un taux d'intérêt de 20 p. 100 alors que des observateurs de plus en plus nombreux démontrent chaque jour qu'en permettant la

flambée des taux d'intérêt, on accélère le processus inflationniste au lieu de le ralentir?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre des Finances): Le député me demande mon opinion sur l'inflation. Je n'aurais pas le temps de vous l'expliquer intégralement pendant la période des questions.

Une voix: Présentez un budget!

M. MacEachen: En tant que ministre des Finances, mon travail consiste, entre autres choses, à résister à toute proposition qui serait susceptible d'accroître les tendances inflationnistes au Canada. Je suis reconnaissant à la Chambre des communes d'avoir rejeté la mesure proposée par le chef du député, car elle était inflationniste et si elle avait été adoptée, elle aurait provoqué une hausse immédiate et sensible des prix de l'alimentation, des vêtements, des transports et autres articles. Voilà un point que je tenais à exposer au député. Mais je ne veux pas admettre les solutions exorbitantes proposées actuellement par son parti.

● (1140)

M. Rae: Madame le Président, je tiens à remercier le ministre de cette réponse claire et nette. Je suis persuadé qu'elle met les points sur les «i» pour les Canadiens qui tiennent beaucoup à savoir dans quelle direction le gouvernement va s'engager. Parce que ce gouvernement patauge dans le flou et le cynisme qui le caractérisent.

Je me demande si le ministre peut garantir aux consommateurs, si lourdement écrasés non seulement par l'inflation mais par les taux d'intérêt—qui avivent l'inflation au lieu de la ralentir—que leurs intérêts seront protégés le plus tôt possible dans le budget, l'exposé économique ou ce que le ministre jugera bon de donner, par un crédit d'impôt au titre du coût de la vie ou d'une autre mesure du genre, afin que les Canadiens les plus démunis soient mis à l'abri des effets de l'inflation et de la hausse des intérêts, qui entrent, comme on le voit maintenant, dans la politique de son gouvernement.

M. MacEachen: Madame le Président, il est évident qu'entre autres objectifs, le gouvernement a celui de mettre à couvert des effets de l'inflation toutes les catégories possibles de citoyens, et spécialement celles qui en ont le plus besoin. Nous avons annoncé au discours du trône que le gouvernement ne tient pas à appliquer la taxe d'accise de 18c. sur l'essence, qui aurait été nettement inflationniste.

Nous avons annoncé au discours du trône notre intention de présenter le plus tôt possible le supplément de revenu garanti, qui va donner une aide importante aux personnes âgées qui sont touchées par l'inflation. Nous avons déjà dit que nous prenons des mesures pour aider les propriétaires de maisons individuelles à traverser cette crise . . .

Une voix: Lesquelles?

M. MacEachen: . . . provoquée par la hausse extraordinaire des taux d'intérêt. Je dis donc au député que voilà trois mesures immédiates, conçues pour contrecarrer, pour amortir les effets de l'inflation dans le pays.